

# Le cursus de formation des Instructeurs

## **Pré requis indispensables :**

- Etre animateur FFRS depuis au moins un an, de **préférence dans plusieurs disciplines**
- Etre à l'aise en communication
- Avoir envie de transmettre, si possible avoir été formateur
- Maîtriser les outils informatiques
- Etre disponible et mobile

Sélection des candidats **après entretiens individuels** par la Commission de Formation et la Direction Technique Nationale sur présentation des dossiers adressés avec avis motivés des Comités.

## **Formation initiale :**

- Trois stages théoriques de 4 jours soit 25 heures
  - Stage 1 : méthodologie de formation et appropriation des contenus FCB
  - Stage 2 : méthodologie de formation et appropriation des contenus Module 1
  - Stage 3 : bilan des mises en situations pédagogiques et appropriation des contenus AS et Module 2
- Mises en situations pédagogiques
  - Participation à l'encadrement d'un ou plusieurs stages aux côtés d'un instructeur confirmé (si possible FCB/M1/M2/AS)

## **Formation continue :**

- Regroupement de l'ensemble des instructeurs (actualités, référentiels, nouvelles disciplines ...)
- Regroupement par famille d'activités
- Stages spécifiques organisés par la FFRS (publics spécifiques, gestion de l'effort ...).

*N.B. : la totalité de la formation (sauf les mises en situations pédagogiques pour lesquelles la FFRS ne prend en charge que les frais de déplacement) est prise en charge au plan national par la FFRS.*